



**La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup**  
*50 000 hab, située au nord de Montpellier (34)*

*Recrute*

Un(e) Chef(fe) du service "Autorisations du Droit des Sols" (ADS)

*Cadre d'emplois des attachés territoriaux*  
*Temps complet*

**Contexte :**

*La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup a créé un service "Autorisation du Droit des Sols" (ADS) pour les communes volontaires de son territoire. Ce service vise à l'instruction technique des autorisations et actes relatifs au droit des sols. Actuellement, le service est constitué de 4,5 personnes et nécessite un chef de service dédié pour assurer, sécuriser, organiser et contrôler l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme reçues. Cette personne devra organiser et piloter le service ADS, tout en apportant un appui juridique et technique lors de l'instruction des dossiers.*

**Missions principales :**

- Coordination et management du service ADS ;
- Analyse juridique des dossiers reçus par le service ADS ;
- Instruction de certains dossiers spécifiques « sensibles » ou complexes ;
- Appui aux communes dans le cadre de l'élaboration de leur document d'urbanisme ou de leur révision.

**Missions secondaires :**

- Appui aux autres services de la CCGPSL (développement économique par exemple dans le cadre des règlements de Zones d'Activités) ;
- Accompagnement juridique des outils de planification élaborés par la CCGPSL (SCOT et PLH) et des outils opérationnels pour gérer le foncier.

**Formation et expérience demandées :** niveau Bac + 5 ; expérience réussie souhaitée sur un poste similaire.

**Savoir-faire :**

- Appréhender un territoire et ses multiples enjeux, ainsi que l'évolution des documents de planification urbaine et des politiques publiques de l'aménagement urbain ;
- Manager une équipe d'instructeurs et gérer un service ;
- Analyser une situation juridique et savoir proposer des montages opérationnels ;
- Réaliser des analyses statistiques, rédiger et présenter des rapports, compte-rendus
- Préparer et animer des réunions.

**Connaissances requises :**

- Avoir des bases juridiques solides afin de maîtriser les réglementations à prendre en compte dans l'instruction des autorisations d'urbanisme ;
- Disposer d'une bonne culture générale, urbaine et socio-politique ;
- Maîtriser les outils informatiques et numériques (bureautique, logiciel métier « Oxalis »,...).

**Savoir être :**

- Disposer de qualités managériales ;
- Faire preuve d'analyse critique, avoir une approche pragmatique et synthétique ;
- Disposer d'une organisation méthodique, rigueur et autonomie, capacité d'anticipation ;
- Avoir le goût de la négociation et du travail en équipe, faire preuve de qualités de discrétion, d'écoute et de diplomatie ;
- Etre doté(e) d'une forte capacité de travail et attaché(e) à l'intérêt général.

**Contraintes particulières :** déplacements ponctuels (permis B obligatoire), disponibilités horaires pour quelques réunions en soirée.

**Renseignements administratifs :**

Mme Pascale PANCHAU, Assistante Ressources Humaines – [p.panchau@ccgpsl.fr](mailto:p.panchau@ccgpsl.fr)

**Renseignements techniques :**

Mme Aurélie TIBAUT, Chef du service Aménagement Territorial – 04 67 55 87 25 – [a.tibaut@ccgpsl.fr](mailto:a.tibaut@ccgpsl.fr)

**Poste à pourvoir pour le 1<sup>er</sup> juin 2022**

Les candidatures (CV détaillé avec photo, lettre de motivation manuscrite, photocopie des diplômes, arrêté de dernière situation administrative) sont à adresser au plus tard **le 7 avril 2022** à :

**Monsieur le Président**  
**Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup**  
**Hôtel de la Communauté**  
**25 allée de l'Espérance**  
**34270 ST MATHIEU DE TRÉVIERS**